

Actuel



Interview:

Le nouveau chef de l'armée s'exprime sur la disposition matérielle de l'armée



Mon avis:

La conseillère nationale Ursula Haller s'exprime sur l'initiative d'interdiction d'exportation



Événement cstd lors de la session de printemps:

Le dialogue entre le politique, l'administration et l'industrie

Interview avec le commandant de corps André Blattmann, chef de l'armée

«L'industrie suisse de la sécurité est indispensable à l'armée suisse»

Entretien avec le chef de l'armée sur la politique d'armement de la Suisse, les enjeux matériels pour l'armée et l'initiative populaire «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre».



La déclaration du conseiller fédéral Ueli Maurer selon laquelle il souhaite faire de l'armée suisse la meilleure armée du monde a fait des remous. Que signifie cette exigence de qualité en termes de capacité matérielle de l'armée?

La qualité de l'armée – de la «meilleure armée» du monde – dépend de toute une série de facteurs. Parmi ceux-ci, on compte notamment la formation, la

doctrine, l'organisation, le personnel et, justement, le matériel. L'armée suisse doit disposer du matériel le plus adapté possible si elle veut pouvoir remplir ses différents mandats avec succès. Et la défense est l'une de ses tâches les plus ardues. D'autant plus que la majorité des utilisateurs du matériel sont des milices, aspect dont il doit également être tenu compte.

Continuation page 2

Editorial



Une politique de défense indépendante exige des capacités industrielles locales

Dans les deux dernières éditions de notre Newsletter cstd-FOKUS, nous avons présenté les conséquences douloureuses qu'aurait l'adoption de l'initiative du GSsA sur l'interdiction des exportations à la lumière de deux PME suisses hautement spécialisées. Comme tant d'autres, ces deux entreprises seraient également contraintes de délocaliser des emplois depuis la Suisse vers des pays voisins. Outre ces emplois, la fin de l'industrie suisse des techniques de défense entraînerait également la disparition de précieuses compétences technologiques. Or, celles-ci s'appliquent également à de nombreux produits du secteur civil. Ce transfert de compétences civil-militaire disparaîtrait par conséquent avec l'adoption de l'initiative.

Le savoir-faire de l'industrie des techniques de défense revêt une grande importance non seulement pour la Suisse en tant que site industriel, mais aussi pour notre sécurité nationale. La connaissance des systèmes est indispensable aux capacités matérielles de l'armée suisse – tant lors des achats d'équipements que de la

Continuation page 2

Continuation Editorial

formation, de la fourniture ou encore de l'entretien.

Une adoption de l'initiative du GSsA rendrait obsolète toute montée en puissance, ce qui aurait des conséquences sur la politique de défense: sans possibilité d'exportation, pas d'industrie suisse des techniques de défense; sans base industrielle suisse, pas de montée en puissance crédible; sans montée en puissance, pas de politique de défense indépendante. De plus, ce qui vaut en temps de paix s'appliquerait évidemment davantage encore en cas de menace sur notre sécurité. En effet, l'espoir de pouvoir se procurer les équipements nécessaires à l'étranger est illusoire car, en cas de menace, chaque Etat se préoccupe d'abord, et tout naturellement, de ses propres besoins.

Certes, l'industrie locale des techniques de défense ne peut pas aujourd'hui garantir seule les capacités matérielles de l'armée suisse. Toutefois, une perte d'autonomie augmenterait d'autant plus la dépendance de la Suisse vis-à-vis d'autres Etats et entreprises étrangères en cas de crise. De plus, une base industrielle active renforce la capacité d'action de la Suisse car, dans une certaine mesure, elle remplace une dépendance unilatérale par des dépendances mutuelles.

En résumé, interdire l'exportation de biens du secteur des techniques de défense annihilerait des milliers d'emplois et menacerait la conduite d'une politique suisse de défense indépendante et efficace.

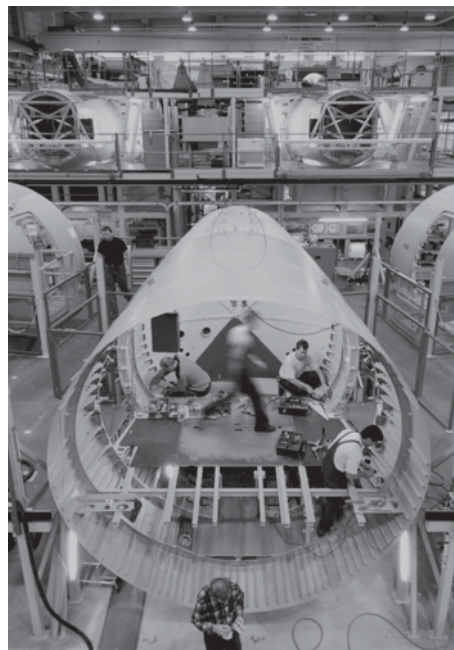
Schürch u.

Ueli Schürch

Président du Groupe romand pour le matériel de défense et de sécurité (GRPM)

Continuation article 1^{er} page**Comment convaincre à l'avenir la majorité de l'importance de certaines acquisitions?**

Tout d'abord, permettez-moi d'exprimer ici un souhait personnel, celui de voir relancé le débat sur l'armée et de réussir à avoir une discussion objective sur le sujet. L'armée ne doit plus être le jouet de la politique. A l'heure actuelle, l'important est de parvenir à une large acceptation de l'armée au sein de la population, ainsi qu'à un consensus sur la question de l'équipement, qui se doit d'être moderne et adapté. Une discussion ouverte sur l'armée, une plus grande transparence, une intégration en amont de la politique, de l'économie, de la société et des organisations de milice qui s'engagent en faveur de la politique de sécurité, ainsi qu'un engagement personnel de toutes celles et ceux qui sont pour une armée suisse de milice moderne et adaptée à son temps sont autant de paramètres qui devraient permettre de convaincre la majorité.



L'industrie suisse fabrique des biens destinés aux civils et aux militaires et dépend de ses débouchés à l'étranger. Ici, fabrication d'éléments de fuselage pour un Airbus A320, chez RUAG. © RUAG

«La base industrielle nationale soutient-elle le concept de montée en puissance»

A vos yeux, quelle est l'importance de l'industrie suisse de techniques de défense pour la politique de sécurité de notre pays?

Elle est élevée, c'est incontestable! L'industrie suisse de la sécurité est indispensable à l'armée suisse. Une politique d'armement adaptée à son époque et aux situations permet de renforcer l'industrie de base suisse dans les domaines relatifs à la sécurité. Il ne s'agit pas uniquement de protéger la patrie. Ce serait trop restrictif dans un domaine

où la deuxième place n'a aucune valeur et où seule compte la victoire.

Diverses entreprises suisses présentant des produits remarquables dans des créneaux d'excellence sont

compétitives sur le marché international et sont, par conséquent, bien positionnées. Leurs produits se démarquent par un niveau de qualité élevé, une fiabilité exemplaire et une innovation constante. Pour préserver ce niveau de qualité, il est néanmoins essentiel de disposer de conditions-cadres politiques adaptées au niveau législatif. Il s'agit là de l'unique moyen pour notre industrie performante de se positionner en tant que partenaire international attrayant dans des secteurs technologiques de choix. N'oublions pas à cet égard qu'il s'agit par là également de maintenir des emplois qualifiés sur la place intellectuelle et industrielle suisse.

L'une des neuf lignes directrices de l'armée suisse prévoit que celle-ci collabore étroitement avec l'économie et la science. Pourriez-vous nous donner quelques exemples de telles coopérations?

Les investissements et la participation dans le domaine de la recherche et du développement permettent de renforcer l'industrie suisse. L'armée suisse, en tant que client et indice de référence, peut soutenir l'industrie de la sécurité dans ses efforts internationaux. Con-



cernant la collaboration avec la science, voici trois exemples: premièrement, les diplômés du stage de formation d'état-major et de la formation pour commandants de bataillon obtiennent de la part de la Hochschule für Wirtschaft Luzern (HSW), depuis mi 2007, un certain nombre de crédits ECTS en fonction du MBA suivi. Deuxièmement, la Hochschule für Technik und Wirtschaft de Coire (HTW) valide la moitié des cours du MBA pour les officiers de l'Etat-major général. Ainsi, suivant le cursus suivi à la HSW ou à la HTW, les officiers supérieurs peuvent économiser du temps et de l'argent lors d'une formation civile au management. Les accords correspondants ont été signés au printemps 2007. Troisièmement, grâce à notre partenariat de longue date avec l'EPF de Zurich, les officiers de carrière peuvent, depuis 2006, effectuer toute la carrière académique, qu'ils souhaitent obtenir un bachelor, un master, un doctorat ou un Master of Advanced Studies in Security Policy and Crisis Management. Les autres forces armées europé-

ennes envient d'ailleurs cette possibilité qu'offre l'armée suisse.

Dans quelle mesure la réforme Armée XXI et la diminution de l'activité industrielle suisse qu'elle a entraînée ont-elles des conséquences sur l'étape de développement 2008/2011 et sur le concept de montée en puissance des capacités militaires?

Une montée en puissance peut uniquement être envisagée dans des délais plus ou moins raisonnables lorsque le matériel nécessaire peut être acquis et que la décision y relative tombe au bon moment. Les industries suisses sont davantage conscientes de la priorité des mandats de l'armée suisse. Aussi une base industrielle nationale soutient-elle le concept de montée en puissance et permet-elle de faire des économies importantes. Si nous devons toujours être prêts à affronter le pire, nous aurions besoin de davantage de moyens. La meilleure condition pour une éventuelle montée en puissance est l'acquisition continue de systèmes suffisants dans le cadre de la planification de l'armée.

Quelles opportunités l'acquisition d'un nouvel avion de combat offre-t-elle à l'industrie suisse?

Dans le cadre de l'acquisition TTE, la participation de l'industrie constitue l'un des nombreux critères d'évaluation. Quels sont les avantages d'une participation de l'industrie? L'industrie suisse accède à la pointe de la technologie et peut par conséquent maintenir et développer un savoir-faire technologique important. Aussi avons-nous invité les avionneurs à mettre en place une coopération industrielle avec des entreprises suisses. Les mandats supplémentaires confiés aux entreprises suisses pour un montant correspondant aux coûts d'acquisition font partie du contrat et jouent un rôle dans l'évaluation des offres.

A la fin de l'année ou au début 2010, le peuple se prononcera sur l'initiative populaire «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre». Quelles seraient les conséquences d'un Oui pour notre sécurité nationale?

En Suisse, l'industrie de la défense peut uniquement survivre si elle dispose de marchés à l'étranger, le marché national étant trop petit pour permettre une production efficace. Aussi la votation sur l'interdiction d'exporter du matériel de guerre porte-t-elle, de facto, sur la question de savoir si nous souhaitons maintenir une industrie de la défense en Suisse. En cas de Oui, la Suisse dépendrait entièrement d'autres Etats pour la fourniture d'armement en situation de crise, ce qui irait directement à l'encontre des intérêts de notre pays en matière de sécurité.

«L'initiative du GSsA irait directement à l'encontre des intérêts de notre pays en matière de sécurité.»

Qu'est-ce que cela signifie concrètement en termes de capacité opérationnelle de l'armée suisse?

En raison de son interdépendance avec les marchés mondiaux, l'industrie suisse est fortement dépendante de l'étranger. Cette décision entraînerait d'une part une perte de savoir-faire, et d'autre part une augmentation des coûts, car il faudrait alors acheter à l'étranger non seulement le matériel, mais également les prestations. Si les conséquences d'une telle situation sur la capacité opérationnelle de l'armée suisse resteraient minimales en temps normal, elles pourraient devenir plus graves en cas de crise ou de renforcement des capacités militaires. Nous ne pouvons pas nous permettre une armée et, partant, une acquisition de matériel et d'armement, qui soient uniquement adaptés aux périodes calmes: c'est justement en cas de situation internationale tendue que l'armée doit pouvoir intervenir.

Initiative du GSsA pour une interdiction d'exporter du matériel de guerre

Inutile à l'étranger, néfaste en Suisse

L'initiative populaire «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre» ne résoudrait aucun conflit, où qu'il se déroule sur la planète. En revanche, elle nuirait gravement à l'économie suisse et entraînerait la suppression de plus de 10 000 emplois. Elle affecterait en outre la capacité d'intervention de l'armée suisse.

La promotion de la paix et de la sécurité dans le monde ainsi que le respect des droits de l'Homme constituent naturellement des piliers de la politique étrangère suisse. Dans cette optique, la Suisse mène une politique de gestion de l'équipement militaire et de désarmement qui a pour but d'assurer la sécurité nationale et internationale. Si l'on tient compte de leur volume global, nos exportations de techniques de défense sont limitées et suivent une politique restrictive en comparaison de celle appliquée par d'autres pays. Les bases légales correspondantes – les lois sur le matériel de guerre et sur le contrôle des biens – et les mécanismes bien pensés et transparents d'agrément et de contrôle tiennent compte, de manière très équilibrée, des intérêts de notre pays en matière de politique étrangère, de sécurité et d'économie.

Une interdiction des exportations n'apportera pas la paix dans le monde

Le Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA), le PS, les Verts et une partie des syndicats induisent la population en erreur en prétendant que l'interdiction d'exportations de matériel de guerre apportera plus de paix. Cette interdiction serait déjà en elle-même inutile puisque la part de la Suisse sur le marché international de l'armement est minime (0,7% en 2006). Ensuite, pas un franc de moins ne serait dépensé pour acheter des armes et aucun conflit ne serait résolu. En cas d'interdiction, les marchands d'armes du monde entier et des profiteurs étrangers non soumis à des contrôles aussi stricts prendraient la place des fabricants suisses. Dans les zones de conflit, le



Ursula Haller, Conseillère nationale*

sort de la population civile touchée ne verrait ainsi pas d'amélioration.

Plus de 10 000 emplois en péril

Les conséquences pour l'économie nationale suisse seraient en revanche désastreuses: Les besoins de l'armée suisse étant simplement trop limités pour une production économique, l'industrie nationale de l'armement dépend nécessairement des exportations. En cas d'interdiction des exportations, c'est tout un secteur industriel innovant, sous-traitants compris, qui en souff-

rirait. Les petites entreprises en subiraient les conséquences: En effet, plus de 10 000 emplois sont en jeu. Ils se répartissent sur plus de 550 entreprises, en majorité des PME, implantées dans toute la Suisse.

Citons l'exemple de Thoune: Dans l'Oberland bernois, les entreprises d'armement et leurs sous-traitants emploient près de 1 100 personnes. Un peu moins des deux tiers dépendent directement des exportations. L'initiative pour l'interdiction d'exportations du matériel de guerre, si elle était acceptée, mettrait en péril ces précieux emplois, et ce, de manière irréfléchie. En tant que représentante des arts et métiers et vice-présidente de la ville de Thoune, je trouve cela inacceptable.

L'indépendance de la politique de sécurité mise en jeu

En plus de l'impact sur l'économie nationale, l'initiative du GSsA aurait aussi des effets néfastes sur la sécurité du pays. La Suisse perdrait son savoir-faire en matière de sécurité et deviendrait entièrement dépendante d'industries de l'armement étrangères.

L'arrêt des exportations d'armes n'apporterait pas la paix. Il mettrait en danger plusieurs milliers d'emplois hautement qualifiés ainsi que notre sécurité nationale.

** Ursula Haller, vice-présidente de la ville de Thoune, conseillère nationale PBD, est membre de la Commissions de la politique de sécurité et du Cercle de travail sécurité et techniques de défense (cstd).*

Réunion du cercle de travail sécurité et techniques de défense du 3 mars 2009



Au début de la session de printemps, des représentants de l'administration, de l'industrie et du monde politique ont débattu de l'initiative sur l'interdiction des exportations lancée par le GSsA. Se sont prononcés sur le sujet Jean-Daniel Gerber, directeur du SECO, Peter Huber, CEO de Fibro-Meter SA, Jakob Baumann, chef de l'armement et Gerold Bühler, président d'economiesuisse. Tout le monde fut d'accord pour considérer que l'adoption de cette initiative aurait de lourdes conséquences pour l'économie suisse.

Initiative du GSsA pour une interdiction d'exporter du matériel de guerre

Demi-vérités et contrevérités (3^e partie)

Dans son message concernant l'initiative populaire «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre» du 27 août 2008, le Conseil fédéral a examiné également les conséquences économiques d'une interdiction des exportations. Pour ce faire, il s'est appuyé sur une étude du célèbre institut BAK Basel Economics.

Les auteurs de l'initiative remettent en cause le nombre d'emplois menacés – par exemple sur leur site Internet, dans le journal du GSsA ou sur des forums de discussion en ligne. Selon eux, seuls quelque 5 000 emplois seraient concernés.

La vérité est bien différente:

Les 5 132 salariés recensés par BAK Economics sont employées directement ou indirectement (sous-traitants) par l'industrie de l'armement. Or, les auteurs de l'initiative passent sous silence le fait que ce chiffre ne tient pas compte des inévitables conséquences sur la fabrication et la commercialisation de produits civils et à double usage. Le message du Conseil fédéral indique d'ailleurs qu'il s'agit là d'un chiffre «que l'on pourrait d'emblée multiplier par deux».

Ce sont donc en réalité plus de 10 000 emplois hautement qualifiés qui sont menacés, dans près de 550 entreprises, dont de nombreuses PME de toute la Suisse.

Suite dans le prochain cstd-FOKUS...

Révision de la LCB

De vives critiques contre un renforcement de la loi

Le projet de révision de la Loi sur le contrôle des biens (LCB) prévoit que le Conseil fédéral pourra refuser à l'avenir des permis d'exportation pour des biens à double usage s'il pense pouvoir par là «préserver les intérêts essentiels de la Suisse». Ce renforcement est critiqué par les partis et par les représentants de l'économie dans le cadre de la consultation.

La Fédération des entreprises suisses, economiesuisse, l'association de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux SWISSMEM, l'Union suisse des arts et métiers USAM et le Cercle de travail sécurité et techniques de défense (cstd)

jugent inutile le renforcement prévu du contrôle des exportations. Le PRD et l'UDC redoutent des conséquences néfastes pour l'industrie suisse et jugent cette démarche juridiquement et politiquement inutile et infondée. Le Centre patronal, ainsi que le Groupe romand pour le matériel de défense et de sécurité (GRPM) rejettent le projet de révision pour les mêmes raisons.

Initiative du GSsA pour une interdiction d'exporter du matériel de guerre

Un rejet net de la part du Conseil national

Le 12 mars 2009, le Conseil national a rejeté sans contre-proposition l'initiative du GSsA «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre». Pour le Conseil national, il ne fait aucun doute que l'exportation de biens relevant des techniques d'armement ne peut être interdite. Le Cercle de travail sécurité et techniques de défense (cstd) salue cette décision qui prend en considération l'importance centrale d'une industrie nationale de défense pour la politique de sécurité de notre pays et les conséquences économiques néfastes de l'initiative.

Le Cercle de travail sécurité et techniques de défense (cstd)

Nos objectifs

Les membres du cercle de travail ont pour objectif une politique de sécurité réaliste adaptée aux risques et aux chances aujourd'hui. Ils s'engagent pour que la politique suisse de sécurité assure les ressources requises aussi bien en matériel, qu'en personnel et en technologie pour sa mise en application.

Le souci premier des membres est notamment de conserver une base industrielle et technologique permettant la maîtrise matérielle et technologique des défis futurs en matière de politique de sécurité.

Le groupe de travail et ses membres veulent notamment:

- contribuer par un travail d'information adapté à ancrer dans la conscience de la société et la conscience politique l'importance économique et politique d'une industrie nationale de la défense comme partie intégrante de la base de l'industrie suisse.
- convaincre la politique suisse à conserver une capacité industrielle suffisante en Suisse de manière à maintenir les conditions générales propres à poursuivre une saine gestion des entreprises partenaire du domaine de la technique de la défense.
- s'engager en faveur de conditions-cadres légales propres à permettre la survie de l'industrie suisse de la défense que celle-ci relève du domaine public ou du domaine privé.

Nos prestations

Le cercle de travail et ses membres poursuivent ces objectifs en se livrant à un travail d'information sous les formes suivantes :

- Etudes, contributions techniques, publicités et prises de position
- Conférences, manifestations d'information, interviews et contributions à des entretiens.

Notre financement

Le cercle de travail sécurité et techniques de défense assure son financement par des contributions de donateurs, des dons ou des legs. Merci de votre soutien.

Nos publications

Vous les trouvez sous: www.cstd.ch

Rédaction: Secrétariat du cstd

Vous pouvez nous joindre:

Cercle de travail sécurité et techniques de défense (cstd),
CP 65, 8024 Zurich
Internet: www.cstd.ch,
E-mail: info@asuw.ch,
Téléphone: 044 266 67 46 ou Fax: 044 266 67 00

Notre présidence

Bruno Frick, Conseiller aux Etats PDC, SZ

Nos membres:

J. Alexander Baumann, Conseiller national UDC, TG
Stephan Bieri, Ancien président du Conseil des EPF
Hans-Ulrich Bigler, Directeur de l'Union suisse des arts et métiers (USAM)
Markus Blass, Président de la SSOART
Peter Briner, Conseiller aux Etats PRD, SH
Hermann Bürgi, Conseiller aux Etats UDC, TG
Rolf Büttiker, Conseiller aux Etats PRD, SO

Hervé De Weck, Rédacteur en chef de la RMS à la retraite

Josef Dittli, Conseiller d'Etat PRD, UR
Corina Eichenberger, Conseillère nationale PRD, AG
Eduard Engelberger, Conseiller national PRD, NW
Charles Favre, Conseiller national PRD, VD
Peter Forster, Rédacteur en chef du Schweizer Soldat
Jean-René Fournier, Conseiller aux Etats PDC, VS
Bruno Frick, Conseiller aux Etats PDC, SZ
Ursula Haller, Conseillère nationale PBD, BE
Ernst Hasler, Ancien Conseiller d'Etat
Brigitte Häberli-Koller, Conseillère nationale PDC, TG
Stefan Hostenstein, KOG ZH
Gabi Huber, Conseillère nationale PRD, UR
Markus Hutter, Conseiller national PRD, ZH
Robert Keller, Ancien Conseiller national UDC, ZH
Daniel Lätsch, Directeur ACAMIL
Arthur Liener, Chef d'état-major général à la retraite
Filippo Lombardi, Conseiller aux Etats PDC, TI
Peter Malama, Conseiller national PRD, BS
Werner Messmer, Conseiller national PRD, TG
Christian Miesch, Conseiller national UDC, BL
Walter Müller, Conseiller national PRD, SG
Guy Parmelin, Conseiller national UDC, VD
Urs Ramseier, Président de la Société Suisse Technique et Armée (STA)
Stéphane Rezso, Industriel
Urs Rinderknecht, Association de politique de sécurité et de techniques de défense (VSWW)
Jean-François Rime, Conseiller national UDC, FR
Ulrich Schlüer, Conseiller national UDC, ZH
Carlo Schmid-Sutter, Ancien Conseiller aux Etats PDC, AI
Johann N. Schneider-Ammann, Conseiller national PRD, BE
Pius Segmüller, Conseiller national PDC, LU
Luzi Stamm, Conseiller national UDC, AG
Philippe Stähelin, Conseiller aux Etats PDC, TG
Christian Wasserfallen, Conseiller national PRD, BE
Andreas Richner, Directeur